



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Éducation / Académie de Paris / Rapport de l'IGEN / Inégalités / Sélection / Remédiations

Inégalités scolaires : l'Académie de Paris face au réquisitoire de l'inspection générale

La FCPE-Paris a pris connaissance des éléments contenus dans le rapport de l'IGEN sur le système éducatif inégalitaire croissant de l'Académie de Paris : un réquisitoire impitoyable qui rejoint le diagnostic inexorablement exprimé par la FCPE-Paris depuis plusieurs années.

La responsabilité de cette situation incombe à la direction de l'Académie, à sa politique mais aussi à la structure du système éducatif parisien : la hiérarchie des lycées pèse de tout son poids sur le fonctionnement des collèges et même de l'école.

Même s'il convient de faire un bilan critique des pratiques pédagogiques des enseignants, celles-ci ne résultent que d'une politique délibérée de reproduction des inégalités à l'opposé des moyens à mettre en œuvre pour répondre aux défis auxquels l'école est aujourd'hui confrontée.

L'Académie de Paris ne se préoccupe ni de mixité sociale ni scolaire. Elle persiste dans une politique de sélection dite des meilleurs, d'abandon de la scolarisation des plus jeunes, de surcharge des cours préparatoires, de démultiplication des classes à double niveau, de sectorisation des collèges en fonction de la seule pression démographique, de carte des formations déséquilibrée pour les collèges et les lycées, de véritable marché aux élèves pour l'affectation en classe de seconde.

La FCPE-Paris dit *chiche* à la conclusion des rapporteurs visant à « *mettre en œuvre une carte scolaire des collèges et lycées, ainsi que des procédures d'affectation permettant de résorber la fracture et l'absence de mixité sociale qui caractérisent cette académie* ».

Dans cette perspective, la FCPE estime que l'Académie de Paris doit se donner les moyens de :

- Scolariser dans de bonnes conditions, à l'école publique de leur quartier, tous les jeunes, et les plus jeunes, y compris les handicapés ;
- Développer les pratiques pédagogiques innovantes et le travail en équipe avec *plus de maîtres que de classes* ;
- Redéfinir une carte équilibrée des formations du 2nd degré (filières, options, langues, SEGPA, UPI...), compensant la fracture est/ouest qui crée une partition de l'école, pour que tous les jeunes puissent suivre le parcours de leur choix, quel que soit leur origine sociale et leur lieu d'habitation ;
- D'améliorer l'affectation en **2** en répondant au vœu de formation des jeunes et en favorisant le brassage social et scolaire de tous les établissements. L'informatisation de l'affectation privilégiant le parcours de formation pondéré par le temps de trajet doit permettre d'atteindre cet objectif.

Le recteur et son directeur d'académie auront-ils la volonté politique de s'engager dans cette voie ? On peut sérieusement en douter au vu de l'absence de concertation, de l'annonce au CDEN de projets de pôles d'attraction, de réapparition de filières élitistes comme celle qui pourrait s'appuyer sur la résurgence, au nom de la relance de l'enseignement de l'allemand, des classes homogènes de germanistes au collège...

La FCPE est prête au débat : « *L'école à Paris : au-delà du diagnostic : comment rompre avec le système inégalitaire ?* ».

Paris, le 8 novembre 2004

RELATIONS PRESSE : Olivier Messac - ☎ : 06 12 17 12 12 olivier.messac@fcpe75.org